

Feuille de route technique

Agriculture, biodiversité et sécurité alimentaire: des engagements aux actions

Colloque international Agriculture,
biodiversité et sécurité alimentaire:
des engagements aux actions.

Coorganisé par l'Université Laval, le ministère des
Relations internationales et de la Francophonie du Québec,
l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et
l'Agriculture et le Secrétariat de la Convention sur la Diversité
Biologique à Québec, Canada, du 30 avril au 2 mai 2024.





Préambule



Co-présidents du Colloque International: Monsieur Ibrahim Coulibaly¹, Madame Geneviève Parent², Monsieur François Pythoud³

Le Colloque international «Agriculture, biodiversité et sécurité alimentaire : des engagements aux actions» coorganisé par l'Université Laval⁴, le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)⁵ du Québec, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)⁶ et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCBD)⁷ s'est tenu à Québec, Canada, du 30 avril au 2 mai 2024.

Plus de 250 participants de 39 pays, dont 30 pour cent des participants étaient issus du monde agricole, se sont réunis pour le colloque. Agriculteurs, scientifiques, techniciens, élus locaux, ils étaient 67 intervenants à partager leurs expériences et expertises. Le programme du colloque est disponible en Annexe A et les enregistrements vidéo sur le site de l'Université Laval⁸.

La récente adoption du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (KM GBF)⁹ présente une opportunité immédiate pour accélérer la mise en œuvre de solutions qui adaptent ou transforment les systèmes agroalimentaires en les rendant plus durables et résilients, tout en contribuant aux efforts d'adaptation aux changements climatiques.

La mise en œuvre du KM GBF nécessite l'implication des parties prenantes des différents secteurs de l'agriculture (agriculture, élevage, aquaculture, pêche, sylviculture). Cette feuille de route technique a pour but de faciliter les efforts de ces secteurs pour atteindre les objectifs fixés. Elle vise la promotion de la mise en œuvre du KM GBF et, plus particulièrement, l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité dans l'agriculture. Elle intègre les contributions recueillies lors d'une consultation publique impliquant un grand nombre de parties prenantes en amont du colloque et celles des participants au colloque lui-même. La feuille de route technique présente de façon claire et concise les pistes d'actions prioritaires proposées quant aux opportunités, contraintes et défis à relever.

- 1 Président de la Plateforme Panafricaine des Organisations paysannes (PAFO).
- 2 Professeure titulaire de la Chaire de recherche en Droit sur la Diversité et la Sécurité Alimentaires à la Faculté de droit de l'Université Laval.
- 3 Conseiller indépendant Alimentation, biodiversité et développement durable et ancien ambassadeur et représentant permanent de la Suisse auprès des organisations des Nations unies à Rome (FAO, FIDA, PAM).
- 4 <https://www.chaire-diversite-alimentaire.ulaval.ca/>; <https://www.esei.ulaval.ca/>
- 5 <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/relations-internationales>
- 6 <https://www.fao.org/fao-office-climate-change-biodiversity-environment/fr>
- 7 <https://dev-chm.cbd.int/secretariat?lg=fr>
- 8 <https://www.chaire-diversite-alimentaire.ulaval.ca/actualites/les-sessions-du-colloque-international-absa-sont-disponibles-sur-youtube>
- 9 <https://www.cbd.int/gbf>; <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-fr.pdf>



Interface web «Agriculture, biodiversité et sécurité alimentaire: des engagements aux actions»

Un des produits clés du Colloque est une interface web, hébergée par la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires de l'Université Laval¹⁰, compilant toutes les expériences et solutions tirées des contributions faites avant et pendant le Colloque qui illustrent les objectifs du KM GBF avec une pertinence pour l'agriculture et les actions prioritaires de la feuille de route technique.

Parmi celles-ci, 128 contributions reçues en amont du colloque par le biais de « l'appel à expériences, bonnes pratiques et solutions évolutives pour l'intégration de la biodiversité dans l'agriculture » lancé sur le forum du FSN, et qui ont enrichi la feuille de route technique. Ces contributions, couvrant 72 pays et l'ensemble des régions du monde, sont disponibles sur le site du Forum FSN de la FAO¹¹ ainsi que les actes (en anglais)¹².

Interactions entre l'agriculture et la biodiversité

L'agriculture dépend de la biodiversité (dans ses trois dimensions de diversité : des écosystèmes, des espèces, et au sein des espèces). Cependant, par son utilisation des écosystèmes terrestres et aquatiques, l'agriculture est aussi le secteur qui a le plus fort impact sur la biodiversité. Les multiples interactions en jeu ne sont pas toujours bien appréhendées. Si l'adoption de certaines pratiques et techniques agricoles a des effets négatifs sur la biodiversité, les systèmes agroalimentaires gérés de manière durable constituent également une source importante de solutions aux défis liés aux Objectifs de Développement Durable¹³ – sécurité alimentaire, nutrition, biodiversité, climat, moyens d'existences et eau.

Les acteurs des secteurs agricoles jouent un rôle clé dans la promotion, la conservation et la gestion durable de la biodiversité. Ce rôle est souvent mal compris, voire négligé, dans les processus nationaux ou internationaux, incluant ceux relatif à la biodiversité. Il est nécessaire d'améliorer la communication et la diffusion de l'information sur ce rôle des acteurs des secteurs agricoles. Il est par ailleurs aussi important de communiquer sur les contraintes et compromis auxquels font face les cultivateurs, les éleveurs, les forestiers, les pisciculteurs et les pêcheurs dans leurs efforts pour produire durablement et satisfaire aux besoins de la société, tout en continuant à vivre de leur production. Les secteurs comme l'environnement, l'aménagement du territoire, le commerce, la santé et l'éducation doivent aussi être mis à contribution non seulement pour reconnaître l'apport des secteurs agricoles à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable et du KM GBF mais aussi dans la formulation de politiques et la prise de décisions qui favorisent des secteurs agricoles durables et résilients.

10 <https://interfaceabsa-ulavalchairedsa.com/>

11 <https://www.fao.org/fsnforum/fr/call-submissions/solutions-integration-biodiversity-agriculture>

12 https://assets.fsnforum.fao.org/public/resources/2024-04/PROCEEDINGS%20REPORT_CALL%20BIODIVERSITY_EN.pdf

13 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



Conditions et considérations transversales

La feuille de route technique fournit un cadre pour les secteurs agricoles et reconnaît les rôles importants que les différents acteurs de ces secteurs - y compris les agriculteurs individuels et les groupes d'agriculteurs (par exemple les coopératives et les associations), le secteur privé, les Peuples Autochtones, les communautés locales, les femmes, les jeunes, les consommateurs et les chercheurs - ont à jouer dans les efforts déployés pour atteindre les objectifs du KM GBF. Les actions prioritaires proposées sont guidées par des conditions et des considérations transversales identifiées par les principales parties prenantes.

Compte tenu du rôle central des agriculteurs quant à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et la sécurité alimentaire, leurs préoccupations et intérêts doivent être au centre des politiques et instruments des secteurs agricoles afin de préserver la biodiversité tout en leur assurant des moyens de subsistance adéquats. La grande majorité des agriculteurs exploitent de petites fermes, souvent familiales et de subsistance. Ces exploitations se situent dans des contextes différents et chacune d'entre elles possède ses propres caractéristiques environnementales, socio-économiques et culturelles, ainsi qu'un ensemble de besoins particuliers.

Les actions contenues dans la feuille de route s'appuient sur les savoirs locaux, traditionnels et autochtones. Elles visent à favoriser l'intégration de la biodiversité dans les pratiques agricoles en encourageant la coopération, la collaboration et la bonne gouvernance.

Les enjeux auxquels font face les secteurs agricoles requièrent une approche écosystémique et holistique incluant les maillons aussi bien des systèmes agricoles de production que ceux des systèmes alimentaires jusqu'aux consommateurs. Certains enjeux tels que le changement climatique ou les espèces envahissantes nécessitent des approches ayant une portée au-delà des exploitations agricoles et au-delà des frontières. Les actions de mise en œuvre doivent intégrer les échelles spatiales et temporelles, au niveau de l'exploitation, mais également des communautés agricoles et des paysages jusqu'au niveau international. Les considérations temporelles incluent le besoin de pérennité et de continuité des pratiques, des méthodologies, des programmes de recherche, des politiques et des financements.

La mise en œuvre du KM GBF par les secteurs agricoles contribue également aux efforts visant à atteindre les Objectifs de Développement Durable et à respecter les engagements pris dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La feuille de route technique tient compte des instruments adoptés par divers forums intergouvernementaux pour soutenir la mise en œuvre du KM GBF.

Les 23 cibles du KM GBF¹⁴ sont interdépendantes et sont toutes liées, de près ou de loin,

14 <https://www.cbd.int/gbf/targets>

aux secteurs agricoles. Les cibles 1, 2, 3, 4, 7, 8, 10, 11, 14, 16 et 18 sont particulièrement explicites en ce qui concerne leurs liens avec les secteurs agricoles. Certaines cibles transversales, notamment les cibles 20, 21, 22 et 23, sont également très pertinentes.



Composantes de la feuille de route technique



A Efforts engagés pour la conservation, l'utilisation durable et l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles

1. Mise à jour des connaissances sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture
2. Adoption de pratiques agricoles durables respectueuses de la biodiversité

B Contraintes, opportunités et défis à relever

3. Contraintes, opportunités et défis à relever

C Politiques et instruments nationaux favorisant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

4. Mise en œuvre d'instruments globaux et d'outils politiques - pour une gestion durable de la biodiversité - de l'international au national
5. Politiques, instruments et programmes au sein des pays: Outils et solutions de mise en œuvre et d'intégration - actions coordonnées

A Efforts engagés pour la conservation, l'utilisation durable et l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles

1. Mises à jour des connaissances sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture¹⁵

Les mises à jour de l'information sur l'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture par les pays sont régulières. Les rapports mondiaux sur l'État des ressources zoogénétiques et phytogénétiques, des ressources génétiques aquatiques et forestières de même que de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture¹⁶ de la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO sont produits à partir de rapports nationaux. D'autres forums comme la plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) produisent des rapports sur l'état de la biodiversité et des services écosystémiques importants pour l'agriculture.

La participation de toutes les parties prenantes concernées est requise pour accroître la connaissance sur les ressources et les efforts engagés pour la conservation, l'utilisation durable et l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles. Certaines structures de gouvernance, sous forme de comités multidisciplinaires à l'échelle nationale, régionale et même locale, sont mises en place pour favoriser cette participation. La recherche, les savoirs autochtones et traditionnels, les différences de savoirs et perception en fonction du genre doivent également pris en compte dans l'élaboration des rapports.

¹⁵ Cette section concerne principalement les cibles 4, 6, 7, 8, 10, 11, 13 et 14 du KM GBF.

¹⁶ <https://www.fao.org/cgrfa/assessment/fr>



Actions prioritaires:

- ▶ Améliorer la participation des parties prenantes, y compris les agriculteurs, à la préparation des rapports nationaux et assurer une plus grande participation des parties prenantes à la validation de ces rapports.
- ▶ Promouvoir l'ajout de variables liées à la biodiversité dans les enquêtes et recensements agricoles nationaux.
- ▶ Développer des indicateurs qui sont utiles et significatifs pour les agriculteurs, simples et peu coûteux, permettant de faire comprendre, connaître et reconnaître les actions des agriculteurs et les résultats obtenus.
- ▶ Faciliter des systèmes de collecte de données participatifs sur la biodiversité dans les systèmes agricoles avec les parties prenantes, particulièrement les agriculteurs et les scientifiques, tout en préservant l'anonymat des participants et la protection de la propriété des données des communautés agricoles et le contrôle de leur utilisation.
- ▶ S'appuyer sur les connaissances traditionnelles, autochtones et locales, et développer des pratiques et des technologies innovantes adaptées aux nouveaux modes de production (par exemple, l'utilisation des technologies de l'information, des technologies satellitaires et des intrants biologiques).
- ▶ Faire de l'évaluation et du suivi tout au long du cycle des connaissances, de la génération des connaissances au développement de méthodologies et pratiques, au rapportage venant nourrir ces connaissances que ce soit sur le thème de la biodiversité, des ressources génétiques, des services écosystémiques (ex. évaluation de l'état des sols, des populations de pollinisateurs etc.) ou sur le thème des menaces, ravageurs, maladies, espèces invasives, etc.
- ▶ A partir des données collectées, développer l'information et la communication basées sur des données probantes pour favoriser la prise de décision informée.
- ▶ Développer des systèmes collaboratifs de formation, d'accès et d'échange de technologies et d'information pour les agriculteurs.

2. Adoption de pratiques agricoles durables respectueuses de la biodiversité¹⁷

La cible 10 du KM GBF énumère des « pratiques respectueuses de la biodiversité, telles que l'intensification durable, l'agroécologie et d'autres approches innovantes, contribuant ainsi à améliorer la résilience, l'efficacité et la productivité à long terme de ces systèmes de production, ainsi qu'à renforcer la sécurité alimentaire, à conserver et à restaurer la biodiversité et à préserver les contributions de la nature aux populations, y compris les fonctions et les services écosystémiques ». La cible 7 du KM GBF vise la réduction des risques liés à la pollution, notamment en réduisant de moitié l'excès de nutriments perdus dans l'environnement, et en réduisant les risques globaux liés aux pesticides grâce en particulier à des mesures de lutte intégrée contre les ravageurs, et en prévenant, en réduisant et en travaillant à l'élimination de la pollution plastique.

Face à un défi de production les agriculteurs sont encouragés à adopter et adapter des méthodes durables, respectueuses de la biodiversité¹⁸, souvent en partant de techniques traditionnelles. La biodiversité offre des opportunités pour le développement et la promotion de systèmes agro-alimentaires durables. La production durable se caractérise par une approche plus systémique/écosystémique de la gestion des ressources naturelles et par la mobilisation des services écosystémiques. Elle s'appuie sur les sciences environnementales, institutionnelles et sociales. Elle contribue généralement à la résilience face au changement climatique et à la promotion de la santé, de la diversité et de la fertilité des sols. Dans la pratique, des distinctions sont rarement faites entre les actions ciblant l'adaptation au climat et celles ciblant la biodiversité.

L'adoption et l'adaptation des pratiques durables par les agriculteurs nécessitent des ressources financières, humaines et organisationnelles suffisantes pour mettre en place les capacités techniques et opérationnelles nécessaires. Acteurs essentiels de l'application de ces pratiques, les agriculteurs engagés doivent être soutenus dans leurs efforts. D'autres parties prenantes, telles que les investisseurs, les entreprises et les banques, jouent également un rôle important pour rendre ces pratiques financièrement rentables. L'utilisation d'outils modernes et efficaces de mesure et de suivi de l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité permet de fixer des prix et donner de la valeur aux bonnes pratiques agricoles, à la protection de la nature, de l'eau et des sols et à d'autres services écosystémiques.

La recherche doit également être mise à contribution et renforcée pour promouvoir des pratiques durables et doit être menée en collaboration avec les agriculteurs à l'échelle des exploitations et des paysages en tenant compte du genre et des savoirs autochtones et traditionnels.

¹⁷ Cette section concerne principalement les cibles 1, 2, 3, 4, 7, 8, 10 et 11 du KM GBF.

¹⁸ Bien que les « pratiques respectueuses de la biodiversité » mentionnées dans le texte de la cible 10 ne sont pas définies officiellement, le chapitre 5 de L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde (en anglais, [FAO, 2019](#).) décrit plus de vingt de ces pratiques et approches.

Actions prioritaires:

- ▶ Reconnaître que l'agriculteur est au cœur des pratiques durables.
- ▶ Faciliter l'adoption et l'adaptation par les agriculteurs des pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité en s'appuyant sur des expériences passées probantes (ex. champs école des producteurs) et en les adaptant aux besoins actuels et aux innovations technologiques.
- ▶ Intégrer conservation, utilisation et gestion durable de la biodiversité dans les programmes de vulgarisation, services de conseils et d'appui technique.
- ▶ Former les services de vulgarisation et les agriculteurs aux nouvelles connaissances et technologies et renforcer leurs capacités, tout en mettant l'accent sur le transfert de connaissances entre les chercheurs, les techniciens, les agriculteurs et les autres parties prenantes, ainsi que sur le partage d'expériences entre agriculteurs.
- ▶ Accroître le budget consacré à la recherche, au développement des capacités et au transfert de connaissances, de technologies et d'innovations en matière de pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité, afin de garantir la continuité des efforts déployés pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que la productivité et la rentabilité dans des contextes environnementaux changeants et imprévisibles.
- ▶ Recueillir les données et développer des actions de sensibilisation et un plaidoyer, y compris des analyses coûts-bénéfices, afin de démontrer les avantages que les parties prenantes, en particulier les agriculteurs, peuvent tirer de l'adoption de ces pratiques.
- ▶ Évaluer et faire le suivi de l'adoption des pratiques respectueuses de la biodiversité et de leur impact à l'échelle de l'exploitation en termes de biodiversité et de durabilité (y compris par la mise à disposition d'indicateurs), et contribuer ainsi au suivi de la cible 10 du KM GBF.
- ▶ Porter une attention particulière à la santé, à la fertilité et à la biodiversité des sols dans la recherche et la mise en œuvre de pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité.
- ▶ Favoriser l'expérimentation des pratiques et solutions à l'échelle locale et au niveau du territoire pour tester leur efficacité et viabilité avant de les mettre en œuvre à plus grande échelle.
- ▶ Favoriser le partage de données et d'information auprès des agriculteurs par le biais de réseaux de coordination, de coopération et de collaboration, de plateformes et autres systèmes et encourager le dialogue entre les différents acteurs impliqués. Ce faisant, favoriser la génération collaborative de solutions adaptées à des contextes spécifiques.
- ▶ Améliorer l'accès aux marchés et débouchés commerciaux, incluant les marchés de proximité et faciliter l'accès aux biens et infrastructures, aux intrants et aux technologies qui favorisent la reconversion et/ou la transition vers des systèmes de production durables, notamment agroécologiques et accompagner cette transition.
- ▶ Renforcer l'utilisation des systèmes de garantie participatifs pour les systèmes de production durable, dont la production agroécologique.
- ▶ Renforcer l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus de production durable, dont agroécologique, et dans la gestion de la biodiversité dans les agroécosystèmes.
- ▶ Pérenniser l'adoption des bonnes pratiques et la transformation des systèmes réalisée par la viabilité économique et favoriser la mise à l'échelle par la planification, la coordination et le partenariat.

B Contraintes, opportunités et défis à relever

3. Contraintes, opportunités et défis à relever¹⁹

Pour intégrer davantage la biodiversité dans les secteurs agricoles tout en tenant compte des enjeux du climat, des spécificités biotiques et abiotiques du milieu et de la dégradation des sols, il est également nécessaire de s'attaquer aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et aux facteurs de perte de biodiversité. Les contraintes et opportunités sont multiples, d'ordre économique, financier, foncier, organisationnel ou conceptuel, climatique, voire institutionnel et politique (ce dernier point est traité dans la composante C). Les actions prioritaires visent à surmonter ces contraintes.

Actions prioritaires:

- ▶ Valoriser le rôle des agriculteurs et reconnaître leur expertise et leur rôle dans la cohésion sociale et le développement communautaire.
- ▶ Favoriser la participation des agriculteurs au développement d'approches et technologies innovantes permettant l'intégration de la biodiversité et de la santé des écosystèmes tout en veillant à ce que la production alimentaire et la nutrition soient prises en compte.
- ▶ Identifier et renforcer les incitations positives à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité, en tenant compte des contextes et des priorités locales, et favorisant la transformation des systèmes de production et des réseaux de distribution associés.
- ▶ Analyser les systèmes de soutien à l'agriculture et aux systèmes alimentaires, y compris subventions et labels, du point de vue de leur impact sur la biodiversité et permettre un examen des mesures qui affectent l'adoption de pratiques agricoles durables qui intègrent la biodiversité et la résilience au changement climatique.
- ▶ Assurer un juste revenu pour les agriculteurs en tenant compte de leurs bonnes pratiques et de la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques et leur permettant de vivre de leur production.
- ▶ Développer des circuits-courts et l'agriculture de proximité permettant aux agriculteurs d'obtenir des prix justes pour leurs produits.
- ▶ Explorer des mécanismes de micro-crédits et de financement innovants dont les financements participatifs, la création de fonds spécifiques ou le cofinancement par les philanthropes et le secteur privé.
- ▶ Élaborer des stratégies et mécanismes (y compris des mécanismes d'assurance agricole) pour le partage des risques encourus par les producteurs lors de l'adoption de nouvelles pratiques et approches.
- ▶ Développer une économie écologique basée sur une approche systémique et une évaluation économique, culturelle et sociale des services écosystémiques.
- ▶ Sensibiliser les consommateurs aux pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité pour faciliter des choix éclairés : développer des systèmes d'identification des produits (labels, identification territoriale, etc.), lancer des campagnes de communication et mettre en évidence le rôle des consommateurs en tant que leviers dans la chaîne de production.

¹⁹ Cette section concerne l'ensemble des cibles discutées pendant le colloque et en particulier les cibles 16 et 18 de même que 14 du KM GBF.

C Politiques et instruments favorisant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture

4. Mise en œuvre d'instruments globaux et d'outils politiques - pour une gestion durable de la biodiversité - de l'international au national²⁰

La mise en œuvre d'un certain nombre d'instruments mondiaux négociés sous les auspices de la FAO contribue à la réalisation du KM GBF. Certains, comme la Convention internationale pour la protection des végétaux et la Convention de Rotterdam sur les produits chimiques et les pesticides dangereux, concernent les menaces qui pèsent sur la biodiversité. D'autres abordent une variété de thèmes liés à la biodiversité. Par exemple, la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture adopte des stratégies, des plans d'action et des directives volontaires afin de faciliter le travail des pays sur la biodiversité en rapport avec l'alimentation et l'agriculture et les questions connexes (par exemple, le changement climatique et la nutrition), conformément aux objectifs de développement nationaux. Ces instruments sont partagés avec d'autres organismes internationaux afin de sensibiliser les pays²¹.

Actions prioritaires:

- ▶ Favoriser l'intégration de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans les politiques sectorielles relatives à l'environnement (par exemple, les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité [SPANB]), pour le climat (les plans nationaux d'adaptation [PNA]), pour la santé, pour la nutrition et harmoniser et renforcer la cohérence des cadres politiques et juridiques existants.
- ▶ Faciliter la mise en œuvre en traduisant les instruments adoptés aux niveaux mondial, régional ou national - SPANB, plans d'action, codes de conduite, contributions déterminées au niveau national, etc. - dans un langage adapté aux différentes parties prenantes.
- ▶ Assurer une participation accrue des agriculteurs à la conception et la mise en œuvre de plans globaux et à la définition des contributions nationales et de leur mise en œuvre, notamment en soutenant le développement d'organisations et de coalitions d'agriculteurs capables de représenter les intérêts des agriculteurs auprès des décideurs politiques; mettre en valeur les contributions des agriculteurs, notamment les petits exploitants, à l'intégration de la biodiversité dans l'agriculture, ainsi que celles des communautés locales et Peuples Autochtones.
- ▶ Encourager l'examen par les parties prenantes, particulièrement les producteurs, de la mise en œuvre des plans globaux et instruments.
- ▶ Renforcer le soutien politique et institutionnel aux activités de mise en œuvre des acteurs susmentionnés.
- ▶ Améliorer la visibilité des programmes et des fonds qui découlent de ces plans globaux et instruments et faciliter l'accès des parties prenantes aux fonds pertinents, notamment par le biais de l'assistance technique à l'élaboration de projets.
- ▶ Accorder une attention particulière aux actions coordonnées visant à faire progresser les agendas des conventions liées aux secteurs de l'environnement et de l'agriculture dans un contexte de sécurité alimentaire.

²⁰ Cette section concerne les cibles 1, 2, 10, 14 et 18 du KM GBF.

²¹ Plans d'action mondiaux (fao.org); Codes, Normes et Directives (fao.org).

5. Politiques, instruments et programmes au sein des pays : Outils et solutions de mise en œuvre et d'intégration – actions coordonnées²²

Les pays adoptent et développent des politiques, instruments et programmes qui leur sont propres afin de faciliter l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité et du climat. Des politiques cohérentes et des actions coordonnées permettent également d'accompagner les agriculteurs qui s'engagent dans le développement de pratiques alliant performances économiques, sociales et environnementales.

Actions prioritaires:

- ▶ Favoriser une participation accrue des agriculteurs et de leurs associations dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de réglementations au sein des pays concernant les pratiques agricoles respectueuses de la biodiversité.
- ▶ Promouvoir la simplification administrative.
- ▶ Promouvoir la planification spatiale respectueuse de la biodiversité, des terres, des sols et de l'eau.
- ▶ Faciliter la mise en œuvre des politiques existantes et renforcer la cohérence des politiques entre les secteurs et entre les niveaux national, régional ou global; prendre en compte les compromis et prioriser les politiques qui contribuent à l'atteinte d'objectifs multiples.
- ▶ Aligner et harmoniser les lois et réglementations diverses dans un même pays pour une diversité de territoires.
- ▶ Promouvoir la collaboration et la coopération entre les différents acteurs, en particulier entre agriculteurs, scientifiques et décideurs, dans la mise en œuvre de politiques, instruments et programmes.
- ▶ Renforcer les capacités au niveau de la gouvernance, de la communication, de l'éducation, de la recherche et de la collecte de données.
- ▶ Favoriser l'émergence et la durabilité d'espaces, institutions, structures de gouvernance multisectorielle, de dialogue, de priorisation et de co-construction de solutions entre acteurs et entre générations, y compris permettant de valoriser pleinement les perspectives et le rôle des femmes.
- ▶ Utiliser les données locales et nationales pour favoriser la prise de décision éclairée, la formulation de programmes et instruments, la recherche, l'innovation, les campagnes de communication, les programmes éducatifs et l'évolution et l'adaptation des services techniques et de vulgarisation.
- ▶ Soutenir des modèles de régimes fonciers participatifs et novateurs qui favorisent l'accès aux terres aux agriculteurs et leur protection, et qui intègrent une approche équilibrée de l'aménagement et de l'occupation du territoire.
- ▶ Favoriser et soutenir les approches collectives à l'échelle des paysages et des territoires.
- ▶ Adopter des approches «Une seule santé» intégrant santé humaine et environnement.

²² Cette section concerne essentiellement la cible 14 du KM GBF, qui intègre les préoccupations des autres cibles.



Mise en œuvre



Considérations pour la mise en œuvre de la feuille de route technique

Cette feuille de route technique est destinée à tous les acteurs des secteurs agricoles mais pas uniquement. Elle a pour objet de favoriser les collaborations et actions collectives à tous les niveaux : territoire, filière, local, national et global. Sa mise en œuvre nécessitera des ressources humaines et financières adéquates, des méthodes organisationnelles innovantes et un renforcement des capacités. Données, information et connaissances devront être partagées avec les différents publics. Des changements en termes de gouvernance, de politiques et réglementations sont également susceptibles d'être nécessaires. La recherche scientifique et les savoirs autochtones et traditionnels devront être mis à contribution de manière à créer des synergies en faveur de la biodiversité. Les enjeux de genre devront également être pris en compte. Tous les processus mis en place devront être transparents, multidisciplinaires, multipartites, transversaux, inclusifs et participatifs.

Les aspects clés de la mise en œuvre de la feuille de route technique seront, d'une part, d'assurer une participation accrue des agriculteurs et de favoriser la participation des femmes, de la jeunesse, des Peuples Autochtones et des communautés locales dans l'élaboration d'approches innovantes et, d'autre part, de développer un environnement favorable à la réalisation des actions.

Il est crucial de prendre en compte les spécificités des sites et contextes, entre autres les contraintes financières, le profil des producteurs, le cadre réglementaire et s'assurer de l'implication de l'ensemble des parties prenantes. La mise en œuvre de la feuille de route technique doit également favoriser une adoption à long terme et une pérennisation par une relève d'agriculteurs et une implication des jeunes. Finalement, elle doit inclure des mesures de suivi avec des indicateurs qui soient significatifs et utiles aux agriculteurs et autres parties prenantes.

Annexe 1



Intervenants et panélistes, par session



Ouverture du colloque, mots de bienvenue

M. Jonathan Paquin, directeur de l'École supérieure d'études internationales (ESEI) de l'Université Laval

M. François Gélinau, vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable, Université Laval

M. Kaveh Zahedi, directeur du Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

M. David Cooper, secrétaire exécutif par intérim du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB)

M. Alain Sans Cartier, sous-ministre québécois des Relations internationales et de la Francophonie, MRIF

M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, MAPAQ

Agriculture, biodiversité et sécurité alimentaire: les engagements

Frédéric Castell et Julie Bélanger, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Monica Kobayashi, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique

Marcel Beukeboom, Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès des agences des Nations unies basées à Rome et président du Groupe des amis de la biodiversité

Martin Caron, Union des producteurs agricoles du Québec

Ibrahima Coulibaly, Agriculteur et Président, Organisation Panafricaine des Agriculteurs (Co-Président du Colloque ABSA)

Marcos Alvarez, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Canada

Normita G. Ignacio, Southeast Asia Regional Initiatives for Community Empowerment (SEARICE), Philippines

Agriculture, biodiversité et sécurité alimentaire: les actions

Table ronde 1 - La voix des agriculteurs

Geneviève Parent, Université Laval (co-présidente du Colloque ABSA), facilitatrice

Martin Caron, Union des producteurs agricoles du Québec, Canada, panéliste

Ibrahima Coulibaly, Organisation Panafricaine des Agriculteurs, Sénégal (co-président du Colloque ABSA), panéliste

Agustina Diaz Valdez, Organisation Mondiale des Agriculteurs, Argentine, panéliste

Jean-Martin Fortier, Institut jardinier-maraîcher, Canada, panéliste

Boubacar Maiga, Réseau de Communication sur le Pastoralisme, Burkina Faso, panéliste

Table ronde 2 - Perspectives nationales

François Pythoud, PAD Conseil (co-président du Colloque ABSA), facilitateur

Braulio Ferreira De Souza Dias, Ministère de l'environnement et du changement climatique, Brésil, panéliste

Carla Douglas, Ministère de l'agriculture, de la pêche et des mines, Jamaïque, panéliste

Desterio Ondieki Nyamongo, Organisation de recherche sur l'agriculture et l'élevage du Kenya, Kenya, panéliste

Khaled Abulaila, National Agricultural Research Center, Jordanie, panéliste

Marcos Alvarez, Centre de la lutte antiparasitaire, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Canada, panéliste

Sikeade Egbuwalo, Ministère fédéral de l'environnement, Nigeria, panéliste

Session

Pollution réduite, réduisant de moitié la perte de nutriments et le risque lié aux pesticides – GBF Cible 7

Monica Kobayashi, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, co-facilitatrice

Kader Léonine Modou, Université Laval, co-facilitateur

Cargele Masso, Plateforme CGIAR sur la santé environnementale et la biodiversité, Kenya

Geneviève Ndjiki Wéladji, Agriculture, Action pour le développement durable Cameroun & Coalition pour l'agroécologie, Cameroun

Kris Wyckhuys, Chrysalis Consulting, Belgique

Marcos Alvarez, Centre de la lutte antiparasitaire, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Canada

Thomas Segretain, agriculteur, France

Session

La résilience des exploitations et systèmes de production agricoles aux changements climatiques - GBF Cible 8

Awa Mbodj, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), co-facilitatrice

Rachel Lévesque, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, co-facilitatrice

Abou Ba, SOCODEVI, Sénégal

Julie Lafortune, Université du Québec en Outaouais, Canada

Gerty Pierre, Ministère de l'Environnement, Haïti

Mélanie Morel, UPA-Développement international, Canada

Miriam Nobre, SOF Sempreviva Organização Feminista, Brésil

Yasmina El Balhoul, Institut National de la Recherche Agronomique, Maroc

Session

Paysages et mosaïques des systèmes de production agricoles - GBF Cibles 1-2-3

Vincent Gitz, CIFOR-ICRAF, co-facilitateur

Marlen León-Guzmán, Université Laval, co-facilitatrice

Emem Umoh, Women in Nature Conservation Organization, Nigeria

Felipe Villela, The Landbanking Group, Brésil

Abdelhakim Issaoui, point focal national, SIPAM/GIAHS, Tunisie

Michael Jeker, Réserve mondiale de la Biosphère du lac Saint-Pierre, Canada

Philippe Gamen, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, France

Thierry Caquet, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), France

Session

Utilisation durable des services écosystémiques - GBF Cible 11

Frédéric Castell, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), co-facilitateur

Marlen León-Guzmán, Université Laval, co-facilitatrice

Franck Stefani, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Canada

Kris Wyckhuys, Chrysalis Consulting, Belgique

Michael Jeker, Ferme Cristallina, Canada

Sylvie Kassongo, agricultrice CPF, Burkina Faso

Vanessa Audet-Giroux, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Canada

Session

Conserver et utiliser durablement les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture - GBF Cible 4

Marcos Alvarez, Centre de la lutte antiparasitaire, Agriculture et Agroalimentaire Canada, co-facilitateur

Cargele Masso, Plateforme CGIAR sur la santé environnementale et la biodiversité, Kenya, co-facilitateur

Hassane Mahamadou Sanoussi, Mooriben, Niger

Hugo Martorell, Sème l'avenir, Canada

Mario Duchesne, Association de mise en valeur de la race bovine canadienne, Canada

Sognigbe N'Danikou, World Vegetable Center, Tanzanie

Vincent Dion et Andicha Picard, Nation huronne-wendat, Canada

Yasmina El Balhoul, Institut National de la Recherche Agronomique, Maroc

Session

Gestion durable des zones agricoles et aquacoles grâce à des pratiques respectueuses de la biodiversité - GBF Cible 10

Lionelle Ngo-Samnick, Institut de la Francophonie pour le développement durable, co-facilitatrice

François Pythoud, PAD Conseil (co-président du Colloque ABSA), co-facilitateur

Abou Ba, SOCODEVI, Sénégal

Alain Olivier, Université Laval, Canada

Christian Taillon, Ferme Taillon, Canada

Felipe Villela, The Landbanking Group, Brésil

Lucas Garibaldi, Universidad Nacional de Río Negro – CONICET, Argentine

Nadine Azzu, consultante, Italie

Session

Politique et instruments nationaux - GBF Cible 14

Jean-Frédéric Morin, Université Laval, co-facilitateur

Hugo Munoz Urena, Université Laval, co-facilitateur

Braulio Ferreira De Souza Dias, Ministère de l'environnement et du changement climatique, Brésil

François Chrétien, Agriculture et agroalimentaire Canada, Canada

Geneviève Masse, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Canada

Lloyd C. Day, Institut Interaméricain de coopération en agriculture, Costa Rica

Sikeade Egbuwalo, Ministère fédéral de l'environnement, Nigeria

Tamisha Lee, Jamaica Network of Women Rural Producers, Organisation Mondiale des Agriculteurs, Jamaïque

Session

Rôle des consommateurs, chaînes de valeur agroalimentaires et valeur non-commerciale – GBF Cible 16

Alexandre Meybeck, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), co-facilitateur

Kader Léonine Modou, Université Laval, co-facilitateur

Alain Girard, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Canada

Khadim Tine, RENACHAV, Sénégal

Mario Duchesne, Association de mise en valeur de la race bovine canadienne, Canada

Miriam Nobre, SOF Sempreviva Organização Feminista, Brésil

Sambatra Kezia Rakotomanga, Young Professionals for Agricultural Development, Madagascar

Sylvie Kassongo, agricultrice CPF, Burkina Faso

Session

Incitations positives pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et performance économique - GBF Cible 18

Jérôme Dupras, Université du Québec en Outaouais, co-facilitateur

Lionelle Ngo-Samnick, Institut de la Francophonie pour le développement durable, co-facilitatrice

Brigitte Laliberté, Conseillère stratégique, secteurs de l'agro- biodiversité et chaîne de valeur du cacao, Italie

Chantal Line Carpentier, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Suisse

Michael David-Smith, Fiducie Pinnacle, Canada

Sophia Murphy, Institute for Agriculture and Trade Policy, États-Unis

Session

Une approche globale qui mobilise l'ensemble de la société pour la mise en oeuvre du Cadre mondial – Enjeu transversal

Jean Lemire, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie of Québec, co-facilitateur

Hugo Munoz Urena, Université Laval, co-facilitateur

Christian Grancher, Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, France

Elisenda Guillaumes Cullell, Generalitat de Catalunya, Espagne

Marie-Josée Asselin, Ville de Québec, Canada

Normita G. Ignacio, Southeast Asia Regional Initiatives for Community Empowerment (SEARICE), Philippines

Philippe Gamen, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, France



Session

Réactions et mise en œuvre de la feuille de route technique (panel)

Braulio Ferreira De Souza Dias, Directeur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité, ministère de l'environnement et du changement climatique du Brésil

Eliane Ubalijoro, Directeur général, Centre pour la recherche forestière internationale et l'agroforesterie mondiale, CIFOR-ICRAF et Directeur général, ICRAF

Kent Nnadozie, Secrétaire, FAO Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Ismahane Elouafi, Executive Managing Director, CGIAR

Janice Bailey, Directrice scientifique, Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies

Lloyd C. Day, Directeur général adjoint, Institut Interaméricain de coopération en agriculture

Marcel Groleau, Agriculteur et Président d'Agricord



CONTACT
US

Université Laval, Québec, Canada)
cdds@fd.ulaval.ca

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome, Italie
Biodiversity@fao.org